

Vivre

Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL AVRIL 2018

CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS

8 mai un nouveau lieu pour la fête de l'Europe



VIVRE ENSEMBLE

Rencontres et débats citoyens

ENVIRONNEMENT

Sécheresse, zéro phyto nos espaces verts s'adaptent

Maisons en partage

BELLEGARDE

L'Amistango

20 logements

à partir de

495 €/mois*

Pas de frais d'agence

Financements APL possible



*loyer prévisionnel, charges et prestations incluses, hors abonnements et consommations personnelles.

- Espace de vie climatisé partagé et convivial
- Présence d'un animateur de vie sociale
- Situation proche du centre de la commune
- Bâtiment neuf et sécurisé



CONTACT

SEMIGA: 04 66 04 72 33 / CCAS de Bellegarde: 04 66 01 09 38

Sommaire

4	ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE
8	CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS
12	ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE
15	ACTION SOCIALE
16	VIVRE ENSEMBLE
23	ENTREPRENDRE À BELLEGARDE
24	ENFANTS ET JEUNES
25	PASSION SPORT
28	CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS
32	AGENDA
38	VIE PRATIQUE
39	TRIBUNES
40	LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès
Tirage : 3500 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteur sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 03 40 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr



Premier de l'année, ce nouveau numéro de Vivre Bellegarde fait la « transition » entre 2017 et 2018. Vous constaterez qu'une large part de cette édition est consacrée à des événements passés qui ont marqué l'activité de notre ville ces derniers mois.

Parmi ces événements, la cérémonie des vœux aux Forces vives a permis au public présent de se remémorer les nombreuses actions de 2017 et de découvrir, parfois en avant-première, les projets à venir.

Le mois de février est traditionnellement la période de préparation des budgets pour les services de la commune et les élus. Ces budgets seront débattus et votés en séance de Conseil municipal de mars. Un bulletin spécial publié courant avril traitera ce thème en détail mais, je peux d'ores et déjà vous dire que les finances saines de la commune nous permettent cette année de baisser de 2 % les taux du foncier bâti et non bâti. Action que je proposerai au conseil municipal lors de cette prochaine séance budgétaire.

Les finances saines de la commune nous permettent cette année de baisser de 2% les taux du foncier bâti et non bâti.

Dans ces pages vous trouverez également un bilan des questions abordées aux cours des réunions publiques citoyennes que nous avons engagées de septembre à novembre 2017. Chaque élu, en fonction de ses délégations, a pris note des problèmes qui ont été soulevés. Certains ont déjà été réglés, d'autres sont en cours de traitement. Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons d'apporter des solutions ou, au moins d'y répondre au mieux.

Comme je l'ai dit à certaines réunions, nous poursuivons cette année cette initiative de rencontres et d'échanges. Une fois fixées, les dates de ces rendez-vous vous seront communiquées.

Enfin, une nouvelle fois, vous pourrez constater au sein de la rubrique agenda que le printemps dans notre ville sera riche en rendez-vous culturels. Une richesse et variété qui renforcent et contribuent au bien vivre dans notre ville.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE



Voeux du Maire et des élus du conseil municipal aux forces vives de la commune *du 19 janvier 2018*

Après avoir souhaité la bienvenue à ce moment particulier des vœux aux forces vives venues en nombre, M. le maire a présenté le bilan de l'année passée et les projets importants à venir. Il a tenu à rappeler que l'équipe municipale n'est pas la seule actrice et que nombreux commerces, entreprises et associations s'investissent également pour la commune. C'est bien tout cela qui lui donne cette qualité de vie.

Parmi les projets essentiels à relever en 2017

☛ **Le renfort du service sécurité** par l'extension de la vidéo protection et l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale.



☛ **La réhabilitation de la rue de la République.** Dans son commentaire M. le maire a rappelé la nécessité pour le commerce de maintenir cette rue en double sens. Les commerçants font l'effort d'être présents en centre urbain, la commune se doit en retour de faire l'effort de faciliter les accès. L'année 2018 verra la suite des travaux de voirie qui pourront concerner la rue d'Arles. Celles de St Gilles voire de Nimes ont été également évoquées.



☛ **Des ouvertures de classes** dont notamment une classe d'accueil des moins de trois ans.

☛ **L'achat de foncier** qui associe la protection des captages face aux risques de pollution et le développement de zones bio en faveur de l'activité agricole.



☛ **L'ouverture des maisons en partage** avec la création d'animations dans la salle communale tenue par une animatrice de vie recrutée par la ville.

☛ **L'achèvement des jardins familiaux** et leur mise à disposition via la création d'une association gestionnaire des parcelles.



☛ **La sécurisation de la ressource en eau potable** avec la réalisation d'un nouveau forage. La convention d'alimentation de la commune de Fourques s'arrêtera en 2020. M. le maire a rappelé le faible niveau du prix de l'eau à Bellegarde notamment grâce à sa gestion en régie.





☞ L'année 2017 a aussi été celle : de la préparation de la **révision générale du PLU**, l'**inauguration du collège Federico Garcia LORCA** et de la **gen-darmerie**, la **poursuite de la Zone d'Aménagement Concertée des Ferrières** et d'une nouvelle édition du **Festival du rire...**



☞ La tenue sur trois jours du **Marché de Noël** avec un feu d'artifice tiré de la Madone. Le Maire a salué la synergie commune/commerces/association des commerçants dans ce projet.



☞ **Des temps d'accueil, d'échanges** et de partage comme celui des Belle-gardiens du département de l'Ain mais aussi d'écoliers colombiens ! M. le maire a rappelé toute l'importance de ces moments, comme ceux des cérémonies officielles et de mémoire autour du Monuments aux Morts.

Cette année 2017 très dynamique s'étant finie avec **un très bon résultat financier**, les projections 2018 sont toutes aussi fastes avec :

☞ **La réalisation d'un self-service** à l'école Batisto Bonnet et de **nouveaux jeux** sur la plaine actuelle et la **création d'une aire** sur le plateau des Ferrières.

☞ **La réalisation d'une maison médicale** dont le projet est porté par la communauté de communes qui a confié son étude architecturale à deux Bellegardais. La livraison du bâtiment devrait avoir lieu fin du premier semestre 2019.



☞ **Le projet de l'aire de lavage** pour les agriculteurs.

☞ Un autre projet important et structurant pour la Commune et ses associations : **la construction du pôle associatif**.



La Commune structure et modernise ses équipements en s'appuyant aussi sur ses partenaires privilégiés à savoir le Département et la Communauté de Communes. Cette dernière étant, sur nombreux domaines et compétences, fortement impliquée sur notre territoire citons par exemple le projet de giratoire d'accès au port de plaisance.

L'amélioration du cadre de vie va aussi avec les finances, et à ce titre M. le maire a rappelé que depuis 2008 la volonté de maîtrise de la fiscalité est constante, **2018 verra même une baisse de 2% des impôts sur le foncier bâti et non bâti, en s'appuyant sur des économies de fonctionnement.**

Vivre à Bellegarde c'est un choix de vie, le choix de vivre bien.

Le Marché de Noël 15 au 17 décembre

C'est avec le partenariat des Commerçants Bellegardais que le Marché de Noël s'est déroulé en 2017.

Une édition riche en temps forts qui ont attiré un large public durant les trois soirées de ce marché. Un centre-ville devenu piéton pour l'occasion, un Père Noël qui circule en calèche, des commerçants qui ont joué le jeu et proposé leurs produits au pas de leurs devantures (un grand merci à eux), des jeux pour les enfants, une roussataïo, un défilé du pastrage et un feu d'artifice pour une clôture en apothéose. Nul doute que tous les ingrédients étaient réunis pour un bel événement, et la réussite de cette initiative a été au rendez-vous.





Fête de l'olive

3 décembre

Conférence, marché oléicole et du terroir, ateliers cuisine, jeux et concours divers, encore une fois, cet évènement du terroir n'a pas manqué d'animations. Les rendez-vous traditionnels de cette fête tels que la dégustation de la fougasse géante place Carnot ou le fonctionnement de l'ancien moulin à huile ont toujours le même et beau succès escompté. Mais il est vrai que l'équipe bénévole d'animation du moulin était pour sa part bien rodée aux explications et démonstrations car elle avait déjà accueilli plus de 600 enfants des écoles de la Terre d'Argence les semaines précédentes.



La Police Municipale se forme

et participe à un stage de maniement de la matraque télescopique

Les policiers municipaux ont été dotés au cours des années de plusieurs équipements d'intervention : bombe lacrymogène, tonfa, bâton télescopique de protection, revolver... La détention, le port et l'utilisation de ces armes sont définis par la loi qui exige une formation régulière au maniement, ainsi qu'un rappel du cadre juridique à leurs utilisations régies sous la notion de légitime défense et de réaction proportionnée à la menace. Si tout semble clair sur le papier, le policier peut se retrouver sur le terrain face un dilemme ; quelle arme utiliser, jusqu'où aller, et cela dans un temps très limité.

C'est dans ce contexte que le 12 janvier 2018, nos policiers municipaux ont participé à un stage d'initiation à la matraque télescopique. Cette formation professionnelle s'est déroulée au dojo de la salle Bex où deux intervenants, Stéphanie Mathieu, monitrice diplômée au maniement d'armes et Hervé Fourboul, juriste, ont initié et éprouvé nos agents. Du cadre



juridique, aux tests de confrontation, seul ou en binôme face à un ou plusieurs individus, c'est à une journée intensive et très instructive qu'ils ont participé. Philippe Szeurzuk, responsable de la police municipale, explique « Cette

formation permettra aux agents de mieux appréhender leur fonction face aux contraintes parfois imprévues du terrain ». L'objectif est de renouveler autant que possible ces temps de pratique et d'initiation.

LOTO DE MARMAILLE & COMPAGNIE

Remerciements après le succès du loto de l'association.

La Présidente Valérie Rais Chaabane, les membres du bureau et les membres actifs de l'association remercient les parents d'élèves, les élèves, les enseignants et surtout les commerçants qui ont fait de notre loto du samedi 20 janvier une réussite.

Grâce aux bénéfices réalisés tout au long de l'année, nous avons pu offrir le spectacle de Noël ainsi que le goûter et les cadeaux de Noël. Nous allons offrir le goûter de Carnaval et celui de la kermesse, les cadeaux de départ des CM2, prévoir l'achat de matelas de gym pour la salle de motricité et, si nous avons

suffisamment, reprendre une table pour la cour de récréation.

Merci à tous pour votre aide et pour votre implication.





L'Étoile de Bessèges 2018

C'est de notre commune que le départ de la 46^e édition de l'Étoile de Bessèges a été donné le mercredi 31 janvier.

Première course professionnelle de la saison cycliste, l'Étoile de Bessèges se compose de cinq étapes totalisant un parcours de 630 km. 19 équipes ont participé à l'édition 2018.

La 1^{re} étape de 162 km, nommée *Grand Prix de la Terre d'Argence* au départ de Bellegarde à 12 h 30 s'est achevée à Beaucaire aux alentours de 16 h 30.

Les fans n'ont pas manqué de prendre position en haut de la fameuse côte à 10 % de la Tour pour encourager les coureurs. Petite nouveauté dans le parcours, la course a emprunté cette année la ZAC des Ferrières via l'avenue des Lacs et la belle descente de l'avenue de la Méditerranée pour rejoindre ensuite le CD38 et la RD 6113.





8 mai un nouveau lieu pour la fête de l'Europe



Depuis 17 ans, notre port de plaisance accueille le 8 mai la fête de l'Europe. Cet événement unique qui concourt à la renommée de notre commune se déroule en partie sur un terrain privé prêté par un riverain* du port. Aujourd'hui, avec l'appui de la commune, il y installe une entreprise de réparation de bateaux. S'il faut se réjouir de la création d'une nouvelle activité sur notre territoire ce changement impose un déplacement de la fête de l'Europe.

La 18^e édition de la fête de l'Europe à la Plaine des Jeux

Le choix s'est porté sur la Plaine des Jeux avant tout pour des aspects pratiques. Des espaces engazonnés communaux sont disponibles et déjà alimentés en électricité et en eau, ils offrent également une relative sécurité de circulation et de jeux pour les enfants. Au cœur de notre ville, ce lieu est accessible à pied et accueille à sa périphérie de multiples activités : boulo-drome, arènes et sanitaires, halle des sports, terrains de rugby, de foot et de handball, maison des jeunes, tennis, skatepark, ruisseau pour la pêche et bientôt une nouvelle aire de jeux. Ses nombreux atouts font de la Plaine des Jeux un lieu propice au développement de la fête de l'Europe, il permet d'envisager l'accueil de nombreuses activités dans les années à venir.



L'Allemagne, le pays à l'honneur

Si nos amis de Gesfeld accompagnent notre fête depuis de nombreuses années et le feront aussi en 2018, c'est avant tout dans le cadre de l'histoire que nous avons souhaité marquer notre amitié à nos voisins d'Europe et mettre l'Allemagne en pays invité d'honneur. Ce 8 mai sera le 73^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe et 2018 marque le centième anniversaire de l'Armistice du conflit 1914-1918. Sans occulter la mémoire des millions de victimes de ces deux conflits, ce 8 mai 2018 revêt une symbolique particulière qui nous fait tendre vers l'amitié entre les peuples. Ces deux guerres nous ont divisés, elles doivent aujourd'hui nous rapprocher.

C'est en ce sens que nous avons tenu à marquer l'ouverture de notre fête d'une manière différente aux années précédentes. À l'issue de la commémoration du 8 mai 1945 au Monument aux Morts, à laquelle toute la population est conviée, un défilé rejoindra le lieu de la fête où les autorités et les représentants du pays à l'honneur seront invités à couper le ruban européen et déclareront l'ouverture de la fête de l'Europe.

À part ce petit changement de protocole, vous retrouverez les animations et la convivialité habituelles de notre fête. J'en profite pour remercier l'ensemble de nos cuisinières qui œuvrent au succès de cet événement. Dans l'effervescence de la préparation, nous n'avons pas toujours l'occasion d'exprimer notre gratitude à leurs égards, je prends donc le temps de le dire en toute sincérité : **merci pour votre disponibilité, pour le temps et les efforts que vous consacrez à la fête de l'Europe et au succès que vous lui donnez.**

Johan Gallet CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA VIE ASSOCIATIVE
EN CHARGE DE L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'EUROPE

*Au nom de la commune et en tant qu'organisateur de ces dernières éditions de la fête de l'Europe, je remercie M. Chaballier pour ces nombreuses années de prêt et de patience qui ont permis d'initier et de développer cet événement.

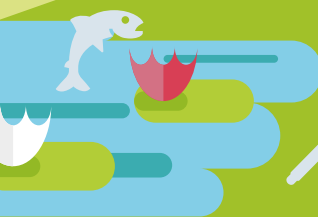
Fête de l'Europe à la Place



Entrée



bar rest



pêche à la truite
au ruisseau

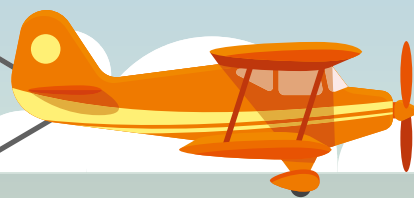


Restauration
Buvette



Place
Place
Carrefour

Europe maine des Jeux



Avenue de Villamartin



poneys



MDJ



restaurant



Batisto Bonnet
Villamartin
four



Dégustation
Stands terroir
Caves locales

plan non contractuel

Sécheresse, canicule et zéro pesticide, nos espaces verts vont s'adapter

L'année passée s'est caractérisée par une grande sécheresse, elle a également marqué un tournant dans nos pratiques pour l'entretien des espaces verts avec l'obligation du Zéro pesticide. L'adaptation de nos espaces verts et de nos pratiques est en cours.

Nous avons tous pu le constater, 2017 a été une année très sèche.

Sur les douze mois, le cumul des pluies est de seulement 329 mm, c'est très peu en comparaison des 600 à 700 mm habituellement enregistrés. Aux conditions printanières critiques, se sont ajoutées des périodes caniculaires et ventées au cours de l'été, parachevées par des restrictions d'eau. Le bilan ne s'est pas fait attendre : les pelouses et d'une manière générale tous les espaces engazonnés ou fleuris ont périclité. Cette problématique s'était déjà rencontrée en 2016.

2017 a aussi été le passage obligatoire au « Zéro pesticide ».

La commune a dû s'orienter vers des mesures environnementales plus écologiques et naturelles mais aussi plus mobilisatrices et exigeantes en main-d'œuvre et soins. Compte tenu des nombreuses surfaces et linéaires à entretenir, le challenge s'est avéré impossible. Aux suivis des espaces verts s'est ajouté celui des voiries où les adventices ont rapidement repris leurs places.

Devons-nous poursuivre le fleurissement que nous pratiquions jusqu'alors ?

Lorsque l'on fait le bilan de la situation vécue en 2017, la réponse à cette question est très clairement non. Dès cette année 2018, la politique des espaces verts s'orientera vers une nouvelle tendance (voir ci-contre), elle est en cours d'élaboration.

Pour conclure, j'émettrai un appel citoyen à la propreté et à la participation au désherbage des rues. Chacun peut œuvrer pour donner à son village un aspect plus attrayant ou, au moins éviter de le dégrader. Notamment, il serait sympathique que certains espaces verts ne deviennent pas de manière régulière des canicottes improvisés. Propriétaires d'animaux de compagnie, merci d'avance.

Il est évident que le passage au « Zéro pesticide » nous pose un certain nombre de problèmes et amènera le personnel communal à faire plus de « jardinage » qu'auparavant. **Mais, le bon côté des choses est qu'il nous permettra d'offrir un cadre de vie plus sain à notre ville.**

Michel Borello CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX ESPACES VERTS DE LA VILLE



1 - L'agrément végétal sera plus « village intra-muros » avec une augmentation des bacs et des jardinières composés de fleurissements traditionnels. Ils seront garnis en fonction des saisons avec un arrosage manuel.

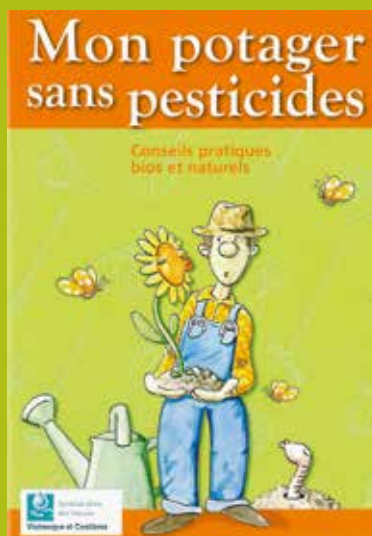
2 - Les parcelles engazonnées enrichies de bandes fleuries seront moins nombreuses et mieux réfléchies en fonction des possibilités d'entretien.

3 - Les oliviers souffrant en conteneurs ainsi que ceux récupérés lors de la réalisation de la Z.A. du Rieu regagneront la pleine terre dans un espace patrimonial en cours de valorisation avec l'association locale du patrimoine. Ces arbres seront destinés à la production d'olives pour le fonctionnement pédagogique du moulin à huile communal.

4 - Les espèces méditerranéennes rustiques et résistantes au sec seront privilégiées même si le choix variétal est plus réduit.

5 - La pinède du Mont Michel : des opérations de sécurisation de cette zone verte avec la suppression des arbres dangereux ont été engagées les années précédentes. Aujourd'hui une réflexion sur son aménagement et sa valorisation est en cours (sentier pédestre). Les compétences des services de l'office national des Forêts ont été entre autres contactées.

6 - La nécessité d'adapter le matériel des espaces verts aux nouvelles contraintes de désherbage au niveau des voiries a été prise en compte. Des demandes d'aides au financement d'achat de matériel ont été engagées via le syndicat mixte des nappes de Vistrenque et Costières qui accompagne notamment la commune sur la protection de la ressource en eau.



Zéro pesticide

Poursuivez la démarche dans votre jardin et votre potager.

Découvrez le livret conseil « Mon potager sans pesticides » offert par la commune et le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières.

Le livret est joint à ce magazine



LES JARDINS DE LA TOUR L'ASSOCIATION A TENU SA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Créée depuis le 16 mars 2017, l'association a tenu le 12 janvier 2018 son Assemblée Générale qui a réuni les adhérents jardiniers pour un bilan et des projets.

Un premier bilan

► Aux 40 parcelles en culture s'ajoutent deux parcelles destinées à l'approvisionnement de la Banque alimentaire, une parcelle pédagogique et une destinée au dépôt du compost.

► Certains jardiniers rencontrant des difficultés pour cultiver leur parcelle ont préféré laisser leur place. Les parcelles abandonnées ont rapidement trouvé preneur. À ce jour, une seule parcelle reste disponible.

Des projets pour 2018

► Le 3 mars l'association a fait une collecte de graines au magasin Truffaut Nîmes,
► Le 7 avril, toute la journée, les jardins

accueilleront une animation proposée par le Syndicat Mixte des nappes de Vistrenque et Costières,

► L'accueil de classes initié en 2017 sera relancé pour 2018.

Enfin, en partenariat avec la commune, l'inauguration officielle des jardins est en préparation, la date reste encore à fixer.

Contact 06 12 64 37 44





Maisons en partage

La salle municipale fonctionne

Depuis le 2 janvier 2018, la salle municipale de convivialité de la Maison en Partage L'Amistanço est entrée en fonction. Ce lieu permet aux résidants de partager certains temps de la journée. C'est un espace d'activités de loisirs, de communication et d'échanges sincères et amicaux, de plaisir.

Corinne Meyer est l'animatrice de vie sociale recrutée par la commune pour assurer la gestion de ce lieu. Elle a fait la connaissance de chaque locataire et, avec eux, organise des activités durant les après-midi de 14h à 17h30. Les temps sont forts et chaleureux : c'est l'échange de parcours de vie différents, cosmopolites et toujours riches en expériences. Des moments légers aussi autour de recettes, crêpes et gâteaux, des jeux... et des projets ! Par la rencontre, les personnes ont pu se découvrir des intérêts communs. Des animations et des sorties ont pu être ainsi envisagées : les peintres espagnols aux carrières

des lumières, des balades au Grau du Roi, cinéma et théâtre mais aussi des travaux manuels, un atelier chant, des jeux de toutes sortes, la Pétanque en été... Le programme annuel sera rythmé avec celui des animations de la commune, mais aussi au fil des saisons et des envies.

La salle de convivialité est un lieu de rencontre

Cet espace est également le lieu où il fait bon recevoir des amis, de la famille et d'autres personnes qui enrichiront les journées. Les associations et leurs activités sont aussi les bienvenues. Corinne, l'animatrice, reste à l'écoute de toutes les propositions et invitations. Au-delà de l'organisation des activités, elle dispose d'un temps pour soutenir les personnes résidentes dans leurs démarches administratives ou toute autre coordination utile à leur bien-être.

Don de laine

Si vous avez des pelotes de laine inutilisées, vous pouvez en faire don aux activités et animations de la salle commune. N'hésitez pas à nous rendre visite de 14h à 17h30 du lundi au vendredi. Vous pouvez également déposer vos dons en mairie au bureau du CCAS à l'attention de Corinne.



Contact 04 66 22 72 53
 maisonsenpartage@bellegarde.fr



Vacances des seniors du 22 au 29 septembre 2018

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Bellegarde, en partenariat avec l'ANCV, organise du 22 au 29 septembre 2018 un séjour au village Cap'vacances « La Gaillarde » à Roque Brune sur Argens (les Issambres) dans le Var.

Tarifs

► Personnes imposables

415,07 € le séjour (assurance annulation + taxe séjour incluses)

► Personnes non imposables

255,07 € (assurance annulation + taxe séjour + aide ANCV incluses)

Informations et inscription
 CCAS 04 66 01 09 38



Une zone de rencontre pour une nouvelle vie du centre-ville

Depuis la fin des travaux à la mi-novembre 2017, une nouvelle organisation des modes de circulation a pris place dans le périmètre du centre-ville.

Cette zone comprise entre la rue de Beaucaire (au niveau de la place des Arènes), la rue d'Arles (au niveau de la rue de l'Hôtel de Ville), la rue de Saint-Gilles (au niveau de la place Saint-Jean) et rue de Nîmes (au niveau de la rue Jean Reboul) constitue désormais une **ZONE DE RENCONTRE** autrement appelée **ZONE 20**.

Les véhicules motorisés doivent circuler dans cette zone avec la plus grande prudence en respectant :

- ⓪ **La VITESSE de 20 km/h**
- ⓪ **La PRIORITÉ faite aux PIÉTONS sur TOUTE la zone, sans besoin de passage dédié sur la chaussée**
- ⓪ **La PRIORITÉ à droite sur TOUTE la zone (sauf mention contraire)**

Des parkings sont disponibles pour les véhicules en périphérie du centre-ville (moins de 150m) dont place Saint-Jean (28 places), place des Arènes (90 places), place Aristide Briand (17 places). Pour



faciliter l'accès aux commerces et aux personnes peu valides, des Zones Bleues ont été aménagées (**durée maximale 1h, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h**). Attention, ces zones nécessitent obligatoirement un disque de stationnement sous peine de verbalisa-

tion. Pour votre service, la ville (accueil mairie et Point Infos) met à disposition des disques de stationnement.

La disparition des passages aménagés pour la traversée des piétons

Ces aménagements ne sont plus nécessaires sur la Zone de Rencontre. Le piéton a la libre circulation sur la totalité de la voie autant sur la zone de trottoir que sur la chaussée.

Un sac pour la promotion du commerce local

Dans le cadre de la promotion du commerce local auprès des nouveaux arrivants, la commune a réalisé des sacs avec le slogan.

« Bellegarde et ses commerces, toute une histoire. Acheter local c'est y participer. »

Prochainement, les nouvelles familles installées en 2016 et 2017 se verront offrir ce petit cadeau de bienvenue auquel sera jointe la liste des entreprises, services et commerces locaux. À l'issue de cette première action, la commune proposera courant avril sous forme de jeu et via les commerces locaux, d'autres sacs à gagner.



La Fête des Voisins le vendredi 25 mai 2018



La Commune de Bellegarde est partenaire pour la 6^e année de La Fête des Voisins.

Elle participe à cet élan citoyen qui permet de réaffirmer son attachement aux valeurs de convivialité, de solidarité et de bien vivre ensemble.

Pour vous aider dans l'organisation de votre fête, la commune met à votre disposition des outils de communication (invitations et affiches) et, sous certaines conditions, du matériel (tables, bancs, barrières).

Vous souhaitez organiser la fête des voisins, rien de plus simple : venez retirer le formulaire d'inscription en mairie au service festivités et retournez-le avant le 16 avril 2018. Une cérémonie de remise des **Kits de la fête des voisins** se déroulera le jeudi 17 mai 2018 à 18h30 en mairie suivie du verre de l'amitié. **Pensez à réserver cette date.**

**Rejoignez-nous
le vendredi 25 mai 2018**



A.C. PAYSAGE

VOTRE SPÉCIALISTE
ÉLAGAGE - ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE
ENTRETIEN PARC ET JARDIN



**Besoin d'un débroussaillage pour la mise en conformité incendie ?
Nous sommes aussi là pour ça !**

04 66 81 73 69 - 06 09 48 91 76

Mas Clos Finot - 30127 BELLEGARDE - anthony.caietta@orange.fr  SARL AC Paysage

Citoyenneté

rencontres et débats citoyens

Rencontrer les Bellegardais et leur permettre d'interpeller directement les élus sur des problématiques de la ville ou leur quartier, c'est l'initiative annoncée dans *Vivre Bellegarde N°8*, par Aurélie Munoz, nouvelle adjointe déléguée à la Citoyenneté. Dénommés « rencontres-débats citoyens », six temps d'échanges ont ainsi été organisés entre le 21 septembre et le 16 novembre 2017. Rassemblant régulièrement une trentaine d'administrés, les discussions et questions posées aux élus et à Monsieur le Maire ont porté autant sur des problèmes particuliers que généraux.

Extrait des sujets généraux évoqués lors des réunions débat rencontre citoyens des 26 octobre, 2, 9 et 16 novembre 2017.

Centre-ville

Pour les véhicules, les nouveaux trottoirs réalisés sont trop larges et posent des difficultés pour circuler, stationner et se croiser. Certains nouveaux trottoirs ne sont pas assez larges pour un fauteuil roulant.

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

La largeur des trottoirs est une obligation d'accessibilité. Pour des raisons de place, et conserver la circulation des véhicules en centre-ville, nous n'avons pu faire qu'un seul côté normalisé à 1,40 m de large. Supprimer la possibilité de venir en véhicule, c'était entraîner la mort de nos commerces. Il est peut-être compliqué de se garer et de circuler, mais on peut toujours accéder à notre centre-ville en véhicule.

Je rappelle que la voie est classée zone de rencontre.

Quelle que soit la largeur du trottoir, piétons et handicapés ont toute priorité pour circuler sur la voie, mais pas s'y arrêter pour discuter.

Lotissements

Dans les lotissements, certaines rues n'ont plus d'arbres. Envisage-t-on d'en remettre ? Les trottoirs sont défoncés. Attend-on l'installation de la fibre optique pour les refaire ?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

C'est souvent à la demande des riverains que les arbres ont été coupés. Des espèces inadaptées ou des arbres plantés trop près des habitations lors de la réalisation de certains lotissements, ont causé quelques années plus tard des dégâts : soulèvement de trottoirs, fissuration de murs de clôture, ombre...

L'installation de la fibre optique est normalement prévue par le département d'ici à 2025. Nous n'attendons pas jusque-là. La réfection des trottoirs est inscrite dans un programme global de voirie courant 2019. Un programme de plantation d'arbres avec des espèces plus adaptées est également prévu.

L'environnement autour du site de la Maison en partage laisse un peu à désirer, un terrain face au bâtiment est notamment en friche. A quand un aménagement ?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Ces points relèvent de l'aménageur de la ZAC. Celui devant les Maisons en partage ne saurait tarder, mais il fallait au moins que les travaux soient terminés.

Dans le projet d'aménagement concerté de la ZAC, nous avons négocié avec l'aménageur des zones de services publics et une zone de commerces. Le terrain vacant en friche correspond à cette zone d'aménagement commercial de 1200 m². Pour l'instant, nous avons souhaité ne pas trop insister sur ce point. Tout d'abord pour éviter une concurrence avec les commerces du centre-ville, et faire en sorte que le haut et le bas Bellegarde fassent qu'un seul village.

À l'époque du lancement de la ZAC, nous avons demandé à l'aménageur de proposer en priorité au commerce local la possibilité de s'installer à la ZAC. Pour l'instant, il n'y a pas eu de commerces locaux réellement intéressés, car c'était peut-être un peu prématuré. Mais si ce n'est pas maintenant, il y aura sans aucun doute des commerces qui

s'installeront plus tard.
La ZAC des Ferrières totalisera au final 565 logements soit environ 1500 habitants.

Dans certains lotissements, le réseau pluvial n'a pas été raccordé par l'aménageur. L'eau ruisselle sur la voirie inondant certains coins.

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE
Cela concerne plusieurs lotissements anciens. Il y a les trous, les grilles, mais pas de raccordement. C'est aussi un héritage du passé et un problème à résoudre dans notre programme de voirie. Aujourd'hui nous veillons à ce que les lotissements ne se réalisent pas sans pluvial.



Voiries

Vous annoncez pour 2019-2020 un programme de réfection des voiries de la ville alors que vous avez goudronné des chemins ruraux (chemin de l'Herbe molle et celui de Saint-Jean sur le plateau) qui ne desservent que des champs, des vignes et aucune habitation !

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE
Il ne s'agit pas de la même qualité de goudron et ces actions sont réalisées dans le cadre d'un programme d'entretien des chemins ruraux. Les voies en question desservent également des habitations et étaient vraiment en mauvais état. Jusqu'à maintenant nous nous contentions

de remettre un peu de terre pour reboucher les trous mais, dès la première pluie et avec un peu de circulation, il fallait recommencer. Les petites pastières d'autrefois ont été remplacées par les machines à vendanger suivi de camions bennes de plusieurs tonnes. Il nous faut aussi adapter nos chemins à leurs passages.

Citoyenneté...

Le Chemin des Costières est de plus en plus fréquenté et la vitesse des véhicules y est assez élevée. Des camions fréquentent aussi. Ça devient donc dangereux, il est parfois presque impossible de se croiser, sans parler des soucis de priorité. Ne peut-on pas carrément supprimer cette voie ou la mettre en sens unique voire limiter l'accès des poids lourds ? Est-il prévu un aménagement des abords pour les piétons et une voie cyclable ?

 RÉPONSE DE M. LE MAIRE

La Communauté de Communes, compétente en matière de voie cyclable, prévoit cet aménagement (piéton et voie cyclable) et nous (CCBTA + Commune) sommes en discussion avec le département. L'objectif est qu'il nous cède une partie du talus bordant la RD 6113 pour réaliser ces aménagements, envisagés, de la route de Beaucaire jusqu'à la route de Manduel.

Le réseau de voiries est calibré aux dimensions de notre ville lorsqu'elle avait 3000 habitants, nous sommes aujourd'hui 7000.

Il est vrai que le Chemin des Costières est de plus en plus fréquenté, il est le passage direct vers Nîmes pour toute la partie Est de la commune et au-delà. Des automobilistes arrivant de Beaucaire préfèrent aussi passer par Bellegarde et cette voie pour rejoindre Nîmes. Quant à supprimer cette voie ou la mettre en sens unique cela reviendrait :

- 1 - à envoyer plus de circulation en centre-ville :
- 2 - à contraindre les habitants à faire un détour de plusieurs kilomètres pour rentrer chez eux ;
- 3 - faire passer certains poids lourds par le centre-ville pour livrer nos entreprises ne serait pas judicieux. Cette voie a toute son utilité mais il faut la redimensionner et la sécuriser d'avantage.

Concernant la vitesse, nous avons placé deux ralentisseurs sur cette voie et un stop au niveau du chemin du Paradis pour permettre à ses riverains de sortir en toute sécurité. Pour le respecter, les automobilistes doivent marquer l'arrêt.

Il y a un règlement qui s'appelle le Code de la route. Certes, le Maire doit veiller à la sécurité des voies de sa commune mais, si les usagers ne respectent pas la réglementation nationale en vigueur, c'est leur responsabilité.

Les mêmes problèmes de circulation et de vitesse sont constatés Chemin du Coste-Canet. Ne peut-on pas faire des rétrécissements sur cette voie pour inciter les véhicules à ralentir ?

 RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Sur le chemin du Coste-Canet, la circulation est bien plus importante que sur le Chemin des Costières, c'est une voie principale. Même si l'ouverture de la LIO côté Saint-Gilles a permis de délester une partie de la circulation, il faudra attendre la liaison côté RD 6113 pour améliorer la situation.

Des rétrécissements peuvent en effet faire ralentir les véhicules, d'ailleurs je préconise ce système en centre-ville où on me demande de mettre les rues en sens unique. Plus il y a d'obstacles et de voitures qui stationnent, moins les gens roulent vite. Au niveau du Coste-Canet, compte tenu de la fréquentation, les obstacles généreront inéluctablement des embouteillages et donc de nouveaux problèmes, notamment de sécurité.

À cause de la vitesse de quelques-uns, les habitants des HLM où il y a de nombreux enfants ont demandé des ralentisseurs. Nous en avons mis 3 plus un rappel de limitation de vitesse. **Certains trouvent encore le moyen de rouler vite, voire d'accélérer entre les ralentisseurs.**

Dans la côte et la ligne droite principale de cette voie, c'est bien plus compliqué. Nous avons mis des demi-dos d'âne en fonction des zones de ralentissement souhaitées mais, les gens roulent à gauche ou à droite pour les éviter. En remplacement, nous avons envisagé un système de chicanes qui semblait efficace pour la vitesse mais ce sont les agriculteurs qui sont venus me dire qu'une fois en pleine côte avec leur tracteur et pastière, il leur était très compliqué voire dangereux de redémarrer. Le souci devait être le même pour les camions. Nous avons donc tout retiré. Je sais le mécontentement de certains habitants du quartier, mais c'était une question de sécurité. Intervenir sur une voie est difficile. En résolvant un problème, vous risquez d'en générer de nouveaux parfois plus graves que les précédents.

Conteneurs à ordures ménagères

Concernant le respect et la surveillance des conteneurs à ordures ménagères, il me semble qu'un agent avait été nommé, mais nous ne l'avons jamais trop vu dans le quartier. Quelles sont ses compétences ? Enfin j'ai pu remarquer que certains conteneurs avaient la mention « sous vidéo surveillance » est-ce un leurre ?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

En effet il y a un agent habilité par la CCBTA qui peut verbaliser mais il couvre à lui tout seul 4 communes sur 5 de la Communauté. Néanmoins, croyez-moi, il verbalise lorsque les contrevenants sont pris en défaut ou identifier. C'est 130 € l'amende. Quant à la signalétique de la caméra : leurre ou pas ? Je vous répondrai « pas nécessairement ». Mais il est trop coûteux d'en mettre sur chaque conteneur.

Usine de compost à proximité de la déchetterie

Lors de votre premier mandat, vous vous étiez proclamé contre cette installation et aviez annoncé que vous feriez toutes les démarches pour la déplacer. Où en est-on ? Pourquoi avoir voté en conseil municipal une extension et prolongation de l'activité de cette usine, alors que vous étiez contre ?

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Un vote en conseil municipal ? Je ne pense pas, vous devez confondre avec l'usine SITA FD du groupe Suez. Nous sommes toujours contre l'activité de compost dans la ville.

A l'époque, l'ancienne municipalité, pas nous, a laissé s'installer cette activité proche des habitations.

A notre arrivée, nous sommes intervenus auprès de la préfecture pour la supprimer. Nous avons réussi à la diminuer de 2 mois par an (juillet et août - les périodes de fortes chaleurs). Nous signalons tout dysfonctionnement aux services préfectoraux concernés.

Nous avons acheté une zone agricole de 10 ha (1 million d'euros) vers

SITA puis, non sans soucis, engagé une modification au sein de notre PLU pour transformer le secteur en zone d'activités. Parallèlement nous avons entamé une négociation avec le propriétaire du site de l'usine de compost. Il faut savoir que si l'activité est assurée par la SAUR, cette dernière est liée par un contrat de location du terrain qui appartient à un groupe financier. Pour déplacer la SAUR, il nous faut donc faire un échange de terrain avec le propriétaire. La CCBTA reprendrait l'actuel terrain pour y installer une recyclerie et agrandir notre déchetterie.



Citoyenneté...

Médical

Notre population augmente alors que le nombre de nos médecins s'amenuise. Il avait été question d'une maison médicale. Où en est ce projet ? La commune met-elle en place des mesures incitatives pour favoriser l'installation de médecins généralistes? Sur ce même sujet, il est étonnant que la commune ne possède pas de cabinet de radiologie. Celui de Saint-Gilles est saturé, un cabinet a été installé à Manduel alors que Bellegarde a une population plus importante.

↳ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

C'est en effet un problème. Notre commune a déjà perdu un médecin, le Dr Chapuis qui a pris sa retraite, les autres ne vont pas tarder à faire de même. Le projet de maison médicale avance bien, les travaux devraient débuter courant 2018. C'est un investissement de 1400000 € engagé par la CCBTA, dont 125 000€ de subventions.

Nous envisageons de contractualiser avec 11 professionnels de santé dont 4 médecins. Toutefois je pense que la pénurie de médecin n'est pas qu'une question de dispositif d'accueil et de locaux. La volonté des médecins est de ne plus travailler seul pour suivre une clientèle de plus en plus importante, mais d'œuvrer en équipe. Le projet de maison médicale peut répondre à cela, nous essaierons

d'apporter toutes les conditions pour accueillir ces professionnels.

Concernant la radiologie, a priori notre commune n'a pas le potentiel pour attirer cette activité. Vous parlez d'un nouveau cabinet de radiologie à Manduel. Le cabinet existe en fait depuis de nombreuses années, il s'agit juste d'un remplacement suite à un départ en retraite.



Eau

En 2016 et 2017 nous avons été sujets à des coupures d'eau. Serait-il possible d'anticiper ces interruptions pour nous en informer ? De plus, la ZAC n'avait plus d'eau alors que l'eau coulait à flots au boulodrome.

✍ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Il y a eu des coupures d'eau en 2016, je ne pense pas en 2017. Il est très difficile d'anticiper le moment où il n'y a plus d'eau et l'eau qui coulait au boulodrome n'était pas de l'eau potable, mais de l'eau provenant du Rieu. Normalement, ce problème d'alimentation a été réglé. En 2017, nous avons installé une station de pompage supplémentaire à notre captage principal de Sauzette en réalisant un forage d'une capacité de 60 m³. C'est un coût de 120 000 €. De plus nous avons engagé une phase de résiliation du contrat passé avec la ville de Fourques.

À Bellegarde, nous avons la chance de pouvoir gérer notre eau en régie municipale pour 2 € ttc/m³, un tarif très bas.

La loi nous obligera bientôt à transmettre cette compétence à la CCBTA, avec le risque de voir la gestion de notre eau passer en régie privée. Certaines communes de la Communauté de Communes le font déjà. La loi permet néanmoins de pouvoir séparer des régies, je ferai tout mon possible pour que notre ville conserve cet atout.

Je loue une maison. Pourquoi est-ce moi, le propriétaire, qui reçoit la facture d'eau et non pas directement mes locataires ?

✍ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

À Bellegarde, nous pratiquons un tarif de l'eau (2 € ttc/m³) qui ne nous permet pas d'avoir des impayés. Cependant, vous savez très bien que certains locataires n'hésitent pas à quitter leur logement en laissant des impayés. Il serait fastidieux et onéreux de partir à la recherche de ces locataires indécents. Il est donc plus simple pour nous de s'adresser au propriétaire qui est en général fixe. Ensuite, c'est à lui de voir avec ses locataires pour leur répercuter cette facture.

Zone d'accueil

Dans la presse, le Préfet avait signalé une zone d'accueil de grand passage sur Bellegarde ?

✍ RÉPONSE DE M. LE MAIRE

Non, il n'y en aura pas. En tout cas, je n'en ferai pas. Aujourd'hui, cette compétence a été transférée à la CCBTA où, selon la loi, deux communes sont concernées : Bellegarde et Beaucaire. Hors de question de faire quelque chose, et d'autant plus de le payer.

Les exemples que j'ai visités fournissent deux constats :

- ▶ Premièrement, c'est cher à réaliser et à entretenir avec un coût continu de réparations et dégradations.
- ▶ Deuxièmement, les gens du voyage ne les utilisent pas et s'installent ailleurs.

Comme je l'explique au Préfet, zone ou pas zone, la gendarmerie n'interviendra pas.

Donc mieux vaut les avoir une semaine sur le stade, on leur met à disposition quelques conteneurs pour les déchets (soit ils ne payent ni eau ni électricité, de toute façon ils se raccordent seuls) et les voir repartir comme ils sont venus, plutôt que d'engager des millions pour aménager une zone qu'ils n'utiliseront pas.

ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

SAS CLIM O'THERM



Après 20 années de carrière militaire dans la Marine Nationale, Stéphan

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - POMPE À CHALEUR
VENTILATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
07 85 64 21 25
contact@clim-o-therm.fr
30127 Bellegarde**

Wasson Duarte qui habite Bellegarde depuis 2002, se tourne aujourd'hui vers le secteur des Energies Renouvelables. Il a créé CLIM O'THERM le 1^{er} février, société qui propose ses services, conseils et interventions pour toutes vos problématiques de plomberie sanitaire, chauffage et des alternatives d'économies d'énergie : climatisations, pompes à chaleur aérothermique et géothermique, chauffe-eau solaire, chauffe-eau thermodynamique, ventilation.

Contact 07 85 64 21 25

ENFANTS ET JEUNES

École Batisto Bonnet

Interview de Monsieur le Maire

C'est presque devenu une tradition. Chaque année deux classes de l'école élémentaire Batisto Bonnet réalisent une interview de M. le Maire. Accueillis dans le bureau du Maire pour la photo officielle, c'est dans la salle du Conseil Municipal que les élèves questionnent ensuite le 1^{er} magistrat de la ville qui

se prête au jeu avec grand plaisir. C'est le vendredi 9 février que ce sympathique moment s'est tenu et semble même avoir suscité quelques futures vocations... En effet parmi les 46 jeunes journalistes en herbe présents, certains ont déclaré vouloir faire Maire de la ville, plus tard, quand ils seront grands.



VOUS ÊTRE UTILE



UNE NOUVELLE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

> Agence de **BELLEGARDE**

Responsable d'Agence : Catherine **TUDELA-BOMPARD**

Route de Beaucaire - 30127 BELLEGARDE

04 30 67 52 35 - www.caisse-epargne.fr

Judo club Bellegardais

Nos compétiteurs progressent

Le championnat du Gard benjamin et minime s'est achevé le 4 février à Laudun. Il avait commencé à Vauvert en novembre pour se poursuivre à Garons au mois de décembre. Les compétiteurs

Bellegardais, Alexandre KELLER, Jaidé KAIL, Aurore PASCAL-FERRIER, Anaïs MARTY ont quasiment fait un sans-faute en montant sur le podium à presque toutes les épreuves.



Tous les quatre sont qualifiés pour la phase régionale (Languedoc-Roussillon) qui aura lieu le 18 mars à Mèze pour les benjamins et mai pour les minimes. Si les performances restent à ce niveau chacun pourra accéder au championnat de la coupe d'Occitanie. Nos deux minimes, Anaïs et Aurore, pourront essayer de se qualifier ensuite pour la coupe de France. Pour elles, le prochain challenge est le 24 mars à Saint Cyprien pour un tournoi international. Autre jeune judoka montant, Marc GONIN qui cette année, en cadet, commencera par une demi-finale régionale. Les plus jeunes, eux aussi participent à différentes rencontres interclub. La dernière a d'ailleurs eu lieu à Bellegarde le 17 février regroupant plus de 150 judokas. Ils peuvent s'aguerrir afin de suivre l'exemple des plus grands.

PÊCHEURS, À VOS CANNES

AAPPMA LES LACS BELLEGARDAIS

Avec le retour des beaux jours, la saison de pêche à la truite s'annonce. L'association locale de pêche agréée a programmé de nombreux lâchers le long des baux de pêche dont elle a la gestion (tracé vert sur le plan). Ces lâchers s'effectueront, sous réserve de niveau d'eau suffisant, les samedis 10 mars, 21 avril, 27 octobre et 22 décembre.

Wildrid Daudé (président) 06 18 71 16 12  <http://bellegardepeche.e-monsite.com/blog/>



Dimanche 3 juin

la fête nationale de l'eau et de la pêche

L'AAPPMA célébrera l'évènement au lac des moulins et proposera au tout public (possesseur ou non du permis pêche) une initiation à la pêche à la truite.

Le saviez-vous ?

Lorsque vous achetez votre permis pêche, une part du montant est reversée par la fédération de pêche à l'AAPPMA référente du lieu d'achat. Privilégier l'achat aux dépositaires locaux (quincaillerie Estève, papeterie LPS) c'est aider l'AAPPMA locale au financement de lâcher de truites et l'alevinage des lacs et cours d'eau de la commune.

OCB Olympique Club Bellegardais



L'objectif du club est d'accroître son attractivité afin de réaliser un (ou plusieurs) partenariat avec des clubs plus reconnus. Des contacts sont déjà avancés avec au moins 2 clubs dont 1 académie. Des efforts sur la structure de l'encadrement et la composition des équipes vont être les principaux challenges à atteindre pour 2018 et faire en sorte de les pérenniser pour les années suivantes.



Les principales actions

- **La mise en place d'un noyau d'éducateurs** diplômés et motivés sur les 4 catégories, avec une répartition de 2 éducateurs par équipe.
- **Le maintien d'une équipe de Ligue** voire la création d'une seconde équipe
- **Organiser des détectations** en mai sur la catégorie U12-U13 pour être plus compétitif et compléter l'effectif actuel.

L'école de foot

Elle a pour objectif de permettre aux plus jeunes de découvrir le foot mais également d'approfondir et perfectionner les techniques des pratiquants. Dans ce cadre, l'OCB propose :

► Des tournois

Sections U6-U7 et U8-U9

1 tournoi de présaison prévu fin septembre (participation 30 € par équipe) + 1 tournoi de fin de saison prévu en mai à Bellegarde avec diverses animations.



Sections U10-U11 et U12-U13

1 tournoi d'hiver prévu en novembre ou décembre (participation 30 € par équipe) + 1 tournoi de fin de saison prévu en mai à Bellegarde avec diverses animations (Fun Jump Animation).

► Des journées découvertes

Pour les catégories U6 à U11, deux journées sont organisées en septembre et deux en janvier.

► Des stages de perfectionnement

Pour les catégories U10-U11 et U12-U13 pendant les vacances scolaires de Toussaint et d'hiver. De U6 à U13 pendant les vacances scolaires de printemps.

Les entraîneurs

La Section senior (foot à 11) est encadrée par Hicham CHIBANE (entraîneur de l'équipe première), Karim BENMOUSSA (entraîneur de l'équipe réserve), Alain BARTOLI et David GRANDCHAMPS (entraîneurs des U15).

Des résultats

► **L'équipe première** de L'OC Bellegarde est actuellement première en Départemental 3 (avec 0 défaite). Elle joue la montée en Départemental 2 (anciennement appelé PHB).

► **L'équipe réserve** est assurée de jouer en Départemental 4 (anciennement appelé promotion de 1^{re} division) la saison prochaine.

Des projets

Le club souhaite créer une équipe Futsal ainsi que relancer le football féminin sur Bellegarde.

L'OC Bellegarde tient à remercier ses sponsors qui l'accompagnent au cours de la saison.



GYM VOLONTAIRE

Le Club de Gym

Volontaire a organisé le samedi 27 janvier son repas annuel au Moulin Gazay. Les 60 adhérents présents étaient très heureux de se retrouver autour d'un bon repas et d'une animation musicale dynamique orchestrée par Musicalin. Le groupe de Valérie avait préparé une chorégraphie très appréciée. La Présidente, Christiane Maurice et les membres du bureau sont toujours ravis de retrouver leurs adhérents pour un moment convivial.

Un Label pour le club !

Le club a obtenu cette année le Label Qualité Club Sport Santé qui valorise les clubs EPGV pour la qualité de leur fonctionnement associatif. Il est décerné par les Comités Départementaux de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) à ses clubs affiliés. Cette démarche de labellisation exigeante est une véritable reconnaissance du travail mené par le club de Bellegarde.

Cette labellisation garantit un encadrement Sport Santé professionnel, adapté aux attentes et capacités des adhérents. Un club labellisé est aussi un lieu d'information sur les bonnes pratiques physiques, l'hygiène de vie ou encore la diététique. C'est un club qui motive à pratiquer régulièrement et organise des temps forts (moments conviviaux, sorties...). Enfin, c'est un club particulièrement à l'écoute de ses pratiquants, qui les interroge à intervalle régulier sur leurs souhaits et leur satisfaction.

Cette distinction est délivrée pour une durée de 4 ans, elle est assortie d'un diplôme fédéral. Pour les mairies, les conseils départementaux, les Directions Régionales JSCS et les partenaires de ce club, le Label Qualité Club Sport Santé est aussi un gage de qualité, de professionnalisme et de fonctionnement associatif démocratique avec des actions centrées sur le bien-être et le Sport Santé.



Rencontre avec le nouvel élu à la Vie associative

Johan Gallet, vous succédez depuis novembre 2017 à Eric Mazellier qui a pris la délégation des Festivités, connaissez-vous auparavant le milieu associatif ?

Comme beaucoup de Bellegardais, j'ai fréquenté et fréquente encore la vie associative en tant qu'adhérent. Avec mon père, Alain, qui a assuré de nombreuses activités dans les associations, depuis tout jeune j'ai toujours entendu parler ou côtoyé de plus ou moins près les problématiques d'adhérents, d'organisation d'événements, de réunions... Mes fonctions d'élu depuis 2014 avec notamment l'organisation de la Fête de l'Europe m'ont permis de découvrir d'autres aspects du monde associatif et du bénévolat, mais cette fois-ci avec une vision plus générale.

Comment définiriez-vous vos premiers pas d'élu délégué à la vie associative ?

Je n'ai pas eu le temps de réfléchir à un premier bilan. Vous savez, si la délégation change de tête, la vie associative poursuit sa vie, avec ses activités, ses projets, ses demandes, ses problématiques. Avec plus de 100 associations qui œuvrent de manière quasi hebdomadaire, si vous faites une simple estimation sur une base moyenne de 20 adhérents, vous atteignez déjà 2000 personnes soit presque un tiers de la commune qui est concerné. Si vous jetez un œil au calendrier des manifestations produites sur la ville, vous pourrez recenser pas moins de 300 événements par an. Ajoutez à cela les diverses activités des services de la mairie, des écoles et prenez en compte que la majorité pour ne pas dire la totalité de cette vie trépidante, utilise des espaces municipaux de manière ponctuelle ou régulière. Nécessairement, des problèmes de logistique apparaissent dans la mécanique. Et on se tourne vers les élus pour apporter des solutions, et j'associe dans ce challenge Fabien Smaghe, conseiller délégué au sport.

La délégation est prenante de façon quasi quotidienne. Mais cela montre le dynamisme, la richesse de notre vie associative. C'est un atout pour notre ville que nous devons soutenir et dans la mesure du possible développer.

Vous parlez justement de soutien. Prochainement le budget de la commune va être voté et notamment les subventions à la vie associative. Nombreuses associations vous ont transmis leurs budgets, bilans et projets (en s'étonnant qu'on leur demande un N° SIRET). Quelle est votre position en ce domaine ?

Comme je l'ai dit précédemment, le dynamisme associatif est un atout pour notre ville et son cadre de vie. Nous devons par conséquent soutenir cet élan. Ce soutien s'effectue sous plusieurs formes, tout d'abord logistique avec le prêt de salles, de terrains, de matériels, de personnels, de véhicules et en deuxième temps financier par le biais de subventions. Rares sont les communes qui offrent les deux.



Il faut rappeler que la définition de l'association à but non lucratif est un regroupement libre d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité ayant un but premier autre que leur enrichissement personnel.

La commune n'est pas tenue d'adhérer à ce regroupement et encore moins de s'engager à un soutien quelconque. Les aides de la ville ne sont donc pas un dû, et encore moins le moyen principal de subsistance d'une association (en tous les cas pas de manière permanente).

Chaque année, la commune verse en moyenne 170 000 € de subvention à la vie associative avec une large prédominance aux activités sportives (50 %), puis culturelles (20 %), scolaires (20 %), et de solidarité (10 %). Ce n'est pas une grille établie, c'est ce qu'indiquent les chiffres des années précédentes. Je n'ai pas l'intention de modifier quoique ce soit en 2018 mais, au regard de la gestion de l'argent public, je m'efforcerais de conserver un œil critique sur chaque dossier présenté.

Le numéro SIRET est une demande du Trésor Public qui verse les subventions. Ce numéro d'identification unique étant plus précis au niveau des logiciels comptables qu'un intitulé en texte.

Je tiens à remercier et saluer le travail, parfois la patience, de Manou Paillat (Service associations) qui assure au quotidien le lien avec la vie associative. De mon côté, je reste à la disposition et à l'écoute des responsables d'associations.

Jumelage Comité de Gersfeld

2017, une année riche en échanges

☛ **Mai** Pendant la Fête de l'Europe, le stand Allemand tenu par nos amis de Gersfeld a connu un franc succès, avec ses « Bratwurst » et la bière qui est toujours la bienvenue. Participation à la cérémonie commémorative du 8 mai, avec lecture du message de paix adressé par le Maire de Gersfeld

☛ **Juillet** Dans le cadre de ses études de secrétariat en langues étrangères, Nathalie Geiter, jeune allemande, est accueillie par l'hôtel le Président pour un stage de 4 semaines.

☛ **Octobre** Par un temps carrément estival, 18 randonneurs du Rhönklub

de Gersfeld, accompagnés de leurs amis randonneurs Français, ont découvert nos paysages des plus variés : Saint-Roman, la Camargue, la plage de Palavas et la cathédrale de Maguelonne, et les capitelles de Marguerittes.

☛ **Décembre** Au Marché de Noël un chalet était réservé pour Gersfeld. Notre ami Mathias Hofmann n'a pas hésité à parcourir 1120 km pour présenter les spécialités Allemandes : pains d'épice, gâteaux de Noël Strodel et Plätchen, charcuteries artisanales, sans oublier la bière !

Rappelons que tous les ans ont lieu des échanges entre collégiens et lycéens.

2018, encore des projets

☛ **Journée de l'Europe** Le club de jumelage de Gersfeld prépare déjà sa venue à Bellegarde pour le 8 mai. Le Maire de Gersfeld, Steffen Korell, et le président du Parlement communal devraient être présents.

☛ **Du 20 au 27 août** séjour des Bellegardais à Gersfeld. 19 jeunes participent à l'échange proposé par le collège, la Rhönschule. 21 adultes complèteront le bus, parmi eux, des randonneurs. Pour certains, ce sera une belle occasion de rendre visite à leurs amis Allemands, pour d'autres l'occasion de découvrir notre ville jumelle.

Renseignements S. Paris 04 66 58 24 71

ASSOCIATION SÉNÉFOLI DES NOUVELLES DU COLLECTIF

Comme chaque année, l'association Sénéfoli accueille et voit partir des membres du collectif. Nous souhaitons que leurs projets se concrétisent et leur apporte le bonheur qu'ils méritent !



Nos projets avancent, nous restons motivés et dynamiques malgré les imprévus qui parfois nous contraignent à revoir certaines de nos actions. Suite au climat politique au moment où nous devons partir en repérage au Burkina Faso, c'est avec une grande tristesse que nous avons annulé notre voyage de janvier. Il est reporté et nous continuons nos actions pour rendre ce projet réalisable avec encore plus d'énergie.

Nous vous donnons rendez-vous à notre prochain stage le samedi 26 mai, salle polyvalente de la MAS des Ferrières.

► **Stage de danse enfants** de 11h à 12h, 5€ de l'heure + 5€ d'adhésion annuelle

► **Stage de danse adultes** de 14h à 17h, 20€ les 3 heures + 5€ d'adhésion annuelle.

Contactez-nous asso.senefoli@gmail.com
06 14 09 56 08 Facebook Association Sénéfoli





ABCP

ASSOCIATION BELLEGARDAISE POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

2018 annonce pour l'association la mise en œuvre d'un beau challenge : la remise en état et la valorisation d'un site communal connu depuis presque 20 ans sous le nom de «Vigne des enfants». Il s'agit à l'époque d'une ancienne parcelle de vigne de 4000 m² avec son cabanon traditionnel, son petit verger et qui abrite une section de l'aqueduc romain qui traverse la commune.

La parcelle est offerte à la ville par un généreux donateur pour que les générations d'enfants de Bellegarde aient un lieu de découverte du patrimoine et du terroir, voire réalisent des vendanges avec à la clé la production d'une « Cuvée des enfants ». Les premières « Vendanges des enfants » ont lieu en 1999. Après deux années de vie riche en activités et d'échanges avec les écoles,

peu à peu naissent les problèmes de logistique et d'entretien de la parcelle qui tombera finalement en désuétude. Quelques années plus tard, la vigne vieillissante est arrachée pour être remplacée, mais la plantation n'a jamais abouti et la parcelle est retombée dans l'oubli et les broussailles.

Vers une « Olivette des enfants » en 2018

Le projet de l'association est de réhabiliter la parcelle en une olivette qui pourrait être associée au fonctionnement pédagogique du moulin à huile de la ville. L'idée initiale d'un lieu de découverte du terroir et du patrimoine est toujours conservée. Diverses actions de valorisation et d'aménagement sont envisagées. La commune, et particulièrement Michel

Borello, élu délégué aux espaces verts, prennent part au projet. Bon nombre d'oliviers souffrant en conteneurs et qui ornent les places communales devraient regagner le site.

L'objectif est d'associer dans ce projet un grand nombre d'acteurs de la commune comme les randonneurs, les chasseurs, les agriculteurs, les résidents de la MAS des Ferrières et bien d'autres encore. Le chantier communal d'insertion et Claudine Segers, élue déléguée aux affaires sociales, sont notamment parties prenantes de ce challenge. Une première journée de débroussaillage a eu lieu courant février avec les membres de l'association. **L'histoire ne fait que commencer.**

Contact Roland Paris 04 66 58 24 71

Appel aux dons d'oliviers

Votre olivier en pot, devenu trop gros, vous encombre désormais. Ne le détruisez pas. Nous l'adoptons. Il regagnera ses congénères en pleine terre à l'Olivette des enfants.

LA GÉNÉALOGIE BELLEGARDAISE ÇA CONTINUE PLUS FORT

Ça y est, toutes les photos des actes d'état civil de Bellegarde sont maintenant accessibles et classées par année de 1719 à 1902 à notre local. Nous sommes en train de terminer les actes d'état civil de la ville de Jonquières et Saint Vincent, pour enchaîner prochainement avec ceux de Fourques. Ainsi une bonne partie de la Terre d'Argence sera numérisée et accessible aux recherches du public.

Pour marquer le centenaire de la fin de la Grande Guerre et honorer les descendants des héros de Bellegarde morts pour la France, l'association prépare la généalogie descendante de ces hommes qui se sont battus pour nous. Si vous êtes ou connaissez des descendants directs de ces Bellegardais, faites-le nous savoir.

Nous vous attendons tous les mardis et mercredis au local (rue Larnac) à partir de 17 heures.

AÉROMODÉLISME

L'aéro model club Bellegardais poursuit ses activités en 2018, avec une piste rénovée et agrandie. De nouveaux membres se sont joints au club pour découvrir et profiter de cette passion : construire et faire voler toutes sortes de modèles, avions, planeurs, hélicos et depuis peu des drones.

N'hésitez pas à venir vous balader au chemin des Connangles (tout au bout) le mercredi et samedi quand la météo est clémente.

Jean Pierre Garcia président du club
Contact 06 11 53 33 28



MOTARDS, ROCK ET COUNTRY : LE RUN IN CAMARGUE UN NOUVEAU FESTIVAL À BELLEGARDE

L'association COBRA fondée en 2007 à Saint-Gilles rassemble des amoureux de la moto, des rencontres, des balades et de la musique. Après avoir sillonné la France à travers ses festivals de rock'n'roll et de country, l'association et son président Dany Roussel, originaire de Bellegarde, créera son propre festival, le RUN IN CAMARGUE qui réunit autour d'une scène et d'un comptoir les passionnés de cette ambiance chaleureuse. C'est à Bellegarde que se déroulera, les 21 et 22 avril la 7^e édition de ce festival, il prendra place aux arènes, à la salle des Cigales et dans le village! Gratuit et ouvert à tous, le RUN IN CAMARGUE se veut convivial et familial. Municipalité, commerçants et habitants, nous vous remercions de nous accueillir. Notre souhait? Vous divertir et faire de ce festival une manifestation pérenne à Bellegarde! **Merci à tous pour votre présence et votre aide si précieuse à la réussite d'un tel événement !**

Au programme

Un marché « vintage », une expo d'US CARS & US BIKE, des jeux taurins et motards, des concerts et un spectacle TRIBUTE BLUES BROTHERS.

Le dimanche

Vous pourrez participer ou assister au départ du RUN qui se déroulera sur les routes de notre belle région. Une parade en ville est prévue à l'arrivée ainsi que des concerts!

Le programme complet en page 36!



Fêtes

8 mai | plaine des jeux
Fête de l'Europe voir en page 10

10h messe à l'église

11h cérémonie au Monument aux Morts
 suivie d'un défilé jusqu'au site

12h inauguration

25 et 26 mai
Fête des voisins

10 au 13 mai

Fête de printemps

jeudi 10 mai 11h30

Abrivado / bandido
 plusieurs passages manade Arlatenco

16h | arènes

Course camarguaise
 Course de Tau
 organisée par le club taurin Paul Ricard « Le 5 francs »,
 entrée générale 8€

18h30

Encierro
 manade Lou Simbeu

vendredi 11 mai 16h | arènes

Course camarguaise
 Course de ligue
 organisée par le club taurin l'Aficion,
 entrée générale 5€

18h30

Abrivado / bandido
 plusieurs passages manade Briaux

20h | place de l'Église

Apéritif musical

22h | place de l'Église

Bal orchestre Franck Oriat

samedi 12 mai 11h30

Abrivado / bandido
 plusieurs passages manade Chapelle

12h | devant les arènes

Grand repas aïoli
 organisé par Bellegarde Passions et Traditions,
 réservation auprès de M. Coulomb 06 20 43 70 89,
 15 € par repas (vin non compris)

16h | arènes

Course camarguaise
 Catégorie Avenir
 organisée par la ville de Bellegarde,
 entrée générale 8€

18h30

Abrivado / bandido
 plusieurs passages manade Du Gardon

20h | place de l'Église

Apéritif musical

22h | place de l'Église

Omaha / Goldstar

dimanche 13 mai

journée organisée par le Club Lou Vibre

10h30 | la Madone

Messe en provençal
 le défilé jusqu'au centre ville
 s'organisera à l'issue de la messe

12h00

Abrivado manade Labourayre

12h30 | place de l'Église

Repas paëlla
 réservation auprès du Club Lou Vibre 06 19 62 63 51,
 15 € par repas

16h | arènes

Jeux de gardians
 vachette et veaux pour les enfants
 entrée gratuite

18h30

Bandido manade Labourayre

vendredi et samedi soir

Bodegas place de l'Église avec le café des Fleurs, le bar le Mistral, le café de l'Union. Ouverts également pour la restauration : La Terre est Ronde, Les Secrets de Camille, Le Gard'manger.



Culture

6 avril 18h30
Auditorium école de musique
Concert

7 avril 9h45 à 17h | Jardins familiaux
Animation
Jardinons au naturel
Syndicat mixte Vistrenque



7/8 AVRIL 2018
SITE DU MUSÉE DE L'EAU - BELLEGARDE (30)

LE BIVOUAC DE L'HISTOIRE



• Samedi 7 avril : 10h - 20h / Dimanche 8 avril : 10h - 18h
Entrée Libre - restauration possible sur place
Renseignements : 04 66 59 26 57 / 04 66 01 03 40
www.provence-camargue-tourisme.com



La Gaule avant la conquête romaine

L'association *Au temps des Celtes* et la troupe *Les Ambiani* évoqueront la vie de guerriers à l'époque de la Guerre des Gaules (milieu du 1^{er} Siècle avant J.-C.). Ateliers pédagogiques, saynètes, entraînement des fantassins, combats en duels, vie domestique et productions artisanales des peuples gaulois.

installeront un campement militaire avec engins de guerre. Ateliers monétaire, école romaine et jeux de l'Antiquité, ateliers du légionnaire et du petit gladiateur seront l'occasion d'une immersion dans la vie quotidienne à l'époque romaine.

Le Moyen Âge des XIII^e et XV^e siècles

Les compagnies de *L'Épée d'Aymeric* et ses cascadeurs, *l'Ordre du*

samedi 7 avril 10h à 20h / dimanche 8 avril 10h à 18h
Musée de l'eau

Journées médiévales bivouac de l'Histoire

**Un campement grandeur nature,
100 passionnés pour vous faire revivre
3 grandes périodes de l'Histoire.**

renseignements 04 66 01 03 40,
entrée libre, restauration possible sur place

L'Antiquité romaine

Les légions romaines
Lorica romana et
Legio VI Victrix

Croissant installeront un campement d'artillerie ; la *Compagnie du Chevalier d'Algues* et le *Fief des courtes-pattes* proposeront une immersion dans la vie quotidienne au XIII^e siècle... Enfin l'association *Archer du Lac* de Bellegarde vous initiera à l'archerie médiévale (ateliers ouverts aux adultes).

Dans le musée de l'eau

L'aqueduc romain de Bellegarde vous accueillera ; l'association locale du patrimoine (ABCPC) vous initiera à quelques jeux romains et médiévaux, à la sparterie et vannerie cordée des temps préhistoriques.

12 au 15 avril | salle des Sources

Festival de théâtre amateur

organisé par l'association culturelle **Batisto Bonnet**

entrées adultes 8 €, ados de 12 à 16 ans 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans), forfait pour 4 spectacles 24 €, forfait pour 3 spectacles 20 €

**jeudi 12 avril 20h30****Cobaye humain**de Bruno Lacroix, dans une mise en scène de Christiane Tortosa, par la troupe de *la Roulotte* de Bezouze

Charles Piquet, détective et Greg Hasbine comédien ont maille à partir avec le fisc suite à des sommes non déclarées lors de leur participation à des études cliniques pour tester de nouveaux médicaments. Victime d'un chantage, la directrice du laboratoire en question fait appel à ce même détective. Aidés de leur femme de ménage, ils montent un stratagème pour découvrir la vérité sur les produits testés. S'en suivent des situations hilarantes et déjantées... À mourir de rire !!! (pour un public averti)

vendredi 13 avril 20h30**Gelsomina, la Strada**

d'après le film de Fellini, texte de Pierrette Dupoyet, dans une mise en scène de Christian Chessa, par la troupe de *la Nouvelle Cigale* d'Aigues Mortes
Inspirée par l'œuvre de Fellini, l'auteur met en scène l'histoire de Gelsomina, poussée par sa mère à partir sur les routes avec Zamparo. Les mots, les silences des personnages magnifiquement interprétés par les comédiens, ont une concordance poétique, sociale et humaine bouleversante.

**samedi 14 avril 20h30****Feydeau, à la vie à l'amour**par la compagnie théâtrale *l'Amuse-Muses* de Rognonas, dans une mise en scène collective

À travers d'extraits, de courts monologues et de pièces choisies, cette troupe met Feydeau à l'honneur. On pourra retrouver avec un plaisir certain : « Mais ne te promène donc pas toute nue », « Feu la mère de Madame » ou encore « Léonie est en avance »... moments intemporels et pleins d'humour sur la vie de couple !

dimanche 15 avril 15h30**Démonstration d'hypnose**

suivie à 17h

Le tour du monde en 80 jours

par les *Menestrels Théâtre* de Bagnols sur Cèze, de Sébastien Azzopardi et Sacha Danino, d'après l'œuvre de Jules Vernes, dans une mise en scène d'Anne-Marie Frégère
Écrite en 2007, cette pièce a été jouée plus de 1000 fois à Paris, au moment de sa création et a reçu le Molière du meilleur spectacle comique. Elle reprend les personnages du roman de Jules Verne de façon loufoque et décalée avec de nombreux anachronismes.

Cette année, la troupe locale « les Missounenques » en pleine préparation d'une nouvelle pièce, ne participera pas au festival. La troupe donne rendez-vous à son public **le 23 juin salle des Sources** pour découvrir une nouvelle comédie hilarante « Quelle Santé » de René Bruneau.

contact M^{me} Lagarde,
Présidente de l'association culturelle
Batisto Bonnet au 04 66 01 12 31

17 au 20 avril | Médiathèque

Festival mômes en fête

spectacles gratuits, réservation obligatoire au 04 66 01 13 62

mardi 17 avril 10h

Ça déboîte

Cie Crocambule

marionnettes
et chansons
pour enfants de
12 mois à 3 ans

Une petite fille joue

dans sa cabane de jardin. Avec des boîtes en carton, elle explore un monde imaginaire riche en émotions. Les boîtes s'empilent, se font, se défont et créent un ensemble de petites histoires teintées de joie, de peur, d'amour, d'amitié et de colère...



mercredi 18 avril 14h

Tous en scène

film de Garth Jennings

film d'animation, dès 4 ans

Buster Moon est un koala qui dirige un théâtre, jadis illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. Il trouve une chance en or pour redorer son blason : une compétition de chant. Cinq candidats sont retenus pour ce défi. Tout ce petit monde va venir chercher sur la scène de Buster l'opportunité qui pourra changer leur vie à jamais.



jeudi 19 avril 18h30

Les aventures de cherche-pattes

Cie La tortue

marionnettes, dès 3 ans

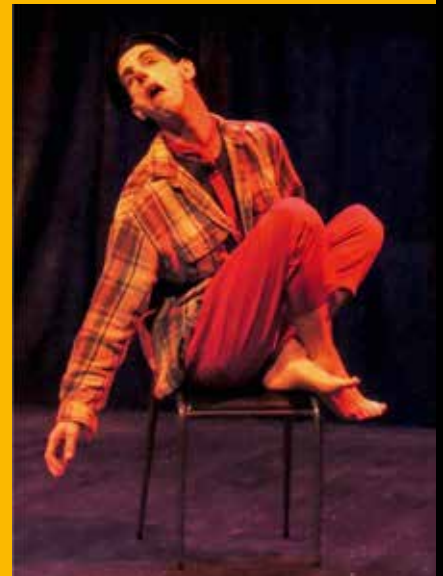
Dans un temps ancien, les forêts et les volcans recouvraient la Terre. Les animaux n'étaient pas encore tous, tout à fait, finis ; les hommes n'avaient pas encore de jambes contrairement aux animaux qui avaient déjà tous des pattes. Sur cette Terre, un garçon rêvait de pouvoir marcher, courir, danser. Il décide de partir à la quête de ses jambes. Pour cela, il demande à tous les animaux rencontrés en chemin, une ou deux de leurs pattes. Accepteront-ils ? Réussira-t-il à réaliser son rêve ?

vendredi 20 avril 18h30

Tombé sur un livre

Cie Gaf Alu, fable clownesque, dès 4 ans

Pataruc est un clown innocent. Sa vie se passe sur un arbre. Une nuit, la vieille fée Caractos se débrouille pour le faire tomber sur un livre de légendes. L'aventure fantastique et les personnages de la forêt légendaire l'attendent. Il a pour mission de retrouver la princesse protectrice des arbres. Obstiné Pataruc devra s'initier, découvrir et s'adapter à ce nouveau monde. Tout le long du spectacle, notre clown chante, ruse et déjoue les mauvais sorts.



21 et 22 avril | place B Bonnet

Run in Camargue

association Cobra

samedi 21 avril 11h | arènes
accueil
animation musicale

12h verre de bienvenue

13h démonstration de Country
Manduel Country Dance

13h30 défilé Pin-Up

14h30 | arènes jeux taurins
avec la manade Didelot

16h jeux motards
course de lenteur, jeu de la saucisse

17h30 remise des prix

18h concert rockabilly
The Fuzzy Dice

19h apéro diner

21h30 spectacle
Tribute Blues Brothers

dimanche 22 avril 10h | arènes
accueil

10h30 départ
7^e Run in Camargue

12h défilé Pin-Up

12h30 arrivée du Run
parade en centre-ville et animations

15h30 défilé Pin-Up

16h concert rock'n roll
Full Moon Cats

19h clôture de l'édition 2018



27 avril 20h | Médiathèque
projection du film
Rosalie Blum
de Julien Rappeneau
gratuit sur inscription préalable



25 mai 20h | Médiathèque
projection du film
Eddie the Eagle
de Dexter Fletcher
gratuit sur inscription préalable



26 mai 11h à 17h | salle polyvalente de la MAS des Ferrières
11h à 12h enfants, 14h à 17h adultes
Stage danse africaine
Sénéfoli

Traditions taurines

1^{er} avril 15h | arènes

Course camarguaise Avenir

club taurin Lou Revivre

13 avril 16h | arènes

Course de taureaux jeunes

Commune

20 avril 16h | arènes

Course de taureaux jeunes

Commune

23 mai 17h | arènes

Course camarguaise de ligue

CCBTA / club taurin La jeunesse bellegardaise

Sport

15 avril 8h30 | départ de la MAS des Ferrières

Marche au profit d'Adepo 30

Foulée Bellegardaise

19 et 20 mai 8h30 à 18h | Piste de piechegu

Championnat d'auto-cross et buggy

samedi 19 : matin essais, après-midi manches qualificatives

dimanche 20 : matin demi-finale, après-midi finale

19 mai 14h | parcours Roger Potin

Tir à l'arc sur parcours animalier

Archer du lac



Au boulodrome

31 mars / 7, 14, 21 et 28 avril / 5, 12, 19 mai 15h

Concours pétanque

trophée Primavera

22 avril 9h

Concours jeu provençal

1^{er} mai 8h

Concours jeu provençal

qualificatif triplette

13 mai 9h

Concours jeu provençal

souvenir Biesse, 3 parties

13 mai 15h

Concours pétanque

mêlée open

20 mai 15h

Concours pétanque

prix de la ville, triplette mêlée

26 mai 9h

Concours jeu provençal

27 mai 8h30

Concours jeu provençal

le Bellegardais

Loisirs

31 mars au 1^{er} avril | salle des Sources
Fête de Pâques
 association franco-portugaise

7 avril 10h à 17h | salle des Cigales
Kermesse
 club des Cigales

13 avril 16h30 | salle des 2 Mondes
Boum de printemps
 FCPE

17 au 20 avril | Médiathèque
Animations
 Mômes en fête

6 mai 11h30 | salle des Cigales
Repas (paëlla) dansant
 Mélodia 60

6 mai 8h à 18h | place B Bonnet
Foire de Printemps
 club taurin Paul Ricard « Le 5 francs »

13 mai 11h30 | salle des Cigales
Repas fête des mères
 club des Cigales

26 mai | salle des Cigales
Soirée de fin de saison
 Bellegarde rétro danse



Marchés, bourses et vide-greniers

31 mars 8h à 17h | Place B Bonnet
Vide grenier
 association Anim'belle
 réservation 06 23 77 28 50

19 et 20 avril | salle des Cigales
Bourse aux vêtements
 École buissonnière

29 avril 7h à 18h | place B Bonnet
Brocante vide grenier
 Les déballages du sud

27 mai | place B Bonnet
Vide grenier
 Marmaille & Cie

Divers

6 et 21 avril, 26 mai 20h
salle des 2 Mondes
Tournois de poker
 Holdem poker bellegardais

8 avril, 13 mai | salle des 2 Mondes
Journée tournois de poker
 Holdem poker bellegardais

8 mai 11h | Monument aux morts
Cérémonie commémorative

Annuaire 2018 Erratum et compléments

Animaux

► Écurie du mas de Rom
 Tél. : 07 77 34 56 08

Habillement

► Leesa. T, boutique dépôt vente
 738, avenue de la Méditerranée
 (zac des Ferrières)
 Tél. : 06 19 92 98 38 - leesa-t.fr

Immobilier

► Agence C2i - 9 rue du Pré
 Tél. : 04 30 92 01 17

Pizza

► Pizza Romy - 17, rue du Pré
 Tél. : 06 37 66 45 10

Coiffure

► Précision : Laurence Coiffure
 n'habite plus sur la commune, mais
 exerce toujours pour sa clientèle
 locale - Tél. : 06 15 39 15 64

Restauration

► Traiteur boutique « La petite
 cuisine » - chemin de la Vaque
 haute - Tél. : 06 46 62 05 30
 ► Le restaurant pizza « Le vespa »
 devient « Le secret de Camille »
 rue Hôtel de ville - Tél. : 04 66 03 02 41

Infirmière

► Claire Niel, infirmière libérale
 161, rue des Amazones
 Tél. : 07 78 37 45 07
 ► Isabelle Garcia n'exerce
 plus sur la commune

Transport

► HB taxi 24h/24h, transport médical
 Tél. : 06 19 89 35 57

Massage Bien-être

► Cécile Pascal - Tél. : 06 22 05 49 20

Nouvelle maison médicale : oui, mais...

La maison médicale devrait enfin voir le jour à Bellegarde. Il était temps mais on peut réellement s'interroger sur la pertinence de ce projet pour nos concitoyens. Malgré l'attractivité des loyers proposés aux professionnels de santé, il n'y aura, a priori, toujours pas de nouveaux médecins généralistes et c'est bien là le problème. Avec les départs en retraite qui s'annoncent, la situation demeure plus préoccupante que jamais. Face aux déserts médicaux, certaines communes ont carrément pris l'option de salarier des médecins. Après une période de test, cela fonctionne plutôt bien. Alors pourquoi ne pas envisager une solution similaire à Bellegarde ? Cela éviterait à de nombreux Bellegardais de devoir se déplacer dans d'autres communes telles que Bouillargues ou Manduel pour se faire soigner. Groupe bellegarde-ensemble-autrement.fr

Politiquement incorrect !

La repentance pratiquée au plus haut niveau de l'État fait rire nos voisins, tels l'Algérie que la France a construite de toutes pièces. Mais voilà, la colonisation est un « crime contre l'humanité ». À l'inverse, l'immigration massive véhiculant un islam radical incompatible avec la Démocratie et les valeurs de la République devient « une chance pour la France ». Au lieu de défendre nos origines judéo-chrétiennes, dénigrer la religion catholique aujourd'hui est devenu un jeu. « SPOTLIGHT », une enquête sur des « suspicions » d'abus sexuels commis entre autres par des membres de l'Église Catholique, est le premier film de l'année diffusé par la Médiathèque, très sûrement sans volonté de nuire. Dans la continuité, oserait-on planifier un film sur les graves dérives de l'islam : charia, lapidation des femmes, mariage de petites filles, main coupée, polygamie... ? Pas sûr ! Unis pour l'avenir de Bellegarde

Médiathèque, culture et vidéo

Nous ne sommes pas un cinéma et donc nous choisissons des films ayant déjà quelques mois et présentant à nos yeux un intérêt social, historique ou culturel.

En effet nous avons essayé à travers chaque projection de parler de sujets importants comme : le racisme (*La couleur des sentiments, La cage dorée, Chocolat*), les droits des homosexuels (*Pride, Les garçons et Guillaume à table !*), le droit des femmes dans certaines parties du monde (*La source des femmes, Wadjda, Philoména*), l'écologie (*En quête de sens*), les dérives politiques ou religieuses (*Nous trois ou rien, Spotlight, Le fils de l'autre, Couleur de peau miel,...*).

Nous avons bien sûr choisi des films plus légers qui véhiculaient un message de paix et d'amour (*Les pépites, Un incroyable talent, Beignets de tomates vertes, Ma vie de courgette...*).

Nous n'avons à aucun moment voulu choquer mais au contraire éveiller les consciences et tout simplement rassembler les hommes.

Je vous propose ici la formule de Jérémy Lachal, directeur général de bibliothèques sans frontières (BSF) pour qui « **les bibliothèques sont le lieu de la médiation, de la formation, de l'accompagnement dans la recherche et l'accès aux savoirs et à l'information ; des lieux d'interprétation et de compréhension de la complexité du monde** ».

Corinne Delieusche responsable de la Médiathèque Frédéric Mistral - 04 66 01 13 62

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 66 01 11 16
 Police municipale 04 66 58 00 73
 Service technique 04 66 01 68 76
 Numéro d'astreinte week-end 06 89 30 38 94
 Pompiers 18
 SAMU 15
 Gendarmerie 17
 Numéro d'urgence européen 112



Naissances 2017

15 juin Soline Collin Virlouvét
 23 octobre Charlie Godot
 28 octobre Natéo Lo Van
 29 octobre Romy Martinez
 3 novembre Lizie Rollin
 3 novembre Anaïs Ortiz Santiago
 10 novembre Jeanne Esteve
 18 novembre Axel Mederres
 18 novembre Mehdi El Khadar
 21 novembre Eloise Collin
 24 novembre Gabriel Barbier Lasserre
 25 novembre Ana Mora
 25 novembre Louis Manniez Abeillon
 10 décembre Matteo Squilbin
 13 décembre Noëlys Journet Fournioux
 15 décembre Rachel Santiago
 17 décembre Lizéa Causse
 24 décembre Louka Alric
 28 décembre Romy Drujon
 29 décembre Maëllys Penas

2018

1er janvier Lana Cohen-Salmon Miralles
 4 janvier Vaïana Adamo
 7 janvier Victor Manas
 18 janvier Clovis Juven
 19 janvier Ange Gac

23 janvier Lucie Molina
 24 janvier Toni Cilli
 27 janvier Ruben Delorme
 29 janvier Jules Person
 6 février Salomé Hernandez
 9 février Nila Guilhot
 13 février Léna Egéa
 14 février Phoebe Cochet
 14 février Safwan Friha
 18 février Axel Sabadel
 21 février Lenny Gautier
 22 février Isaac Mutuberria

Mariages

► **28 octobre 2017** Médéric Segers
 et Tania Charlot
 ► **18 novembre 2017** Ludovic Quirici
 et Aurore Ubassy
 ► **13 janvier 2018** Nicolas Defoin
 et Valerie Boissier

Décès 2017

19 octobre Angeles Lloret Arlandis,
 20 octobre Annie Fioletti,
 21 octobre Kéziah Kouadio
 26 octobre Léonce Desplan
 1 novembre Willy Lunardi

8 novembre Marie Torecillas
 25 novembre Christophe Deleuze
 27 novembre Marie-Thérèse Cara
 29 novembre Viviane Noguera
 30 novembre Roger Veysseyre
 2 décembre Marc Daumas
 6 décembre Charlette Vabre
 9 décembre Marie-Thérèse CLOP
 12 décembre Jean-Pierre Baume
 29 décembre Roger Labat

2018

5 janvier Maurice Bourguet
 7 janvier José Fernandes dos Santos
 10 janvier Danielle Sonzogni
 11 janvier Gabrielle Zielinski
 13 janvier Louis Chassat
 2 février Abelkader El Hacharni
 7 février Jean-Michel Larguier
 8 février Yannick Julhan
 11 février Daniel Cortes
 13 février Christiane Wawrzynowicz
 24 février Francisco Pla Bonet
 24 février Corinne Bonnet
 1er mars Juana Garcia
 3 mars Nathalie Niel
 4 mars Renée Debay



Pompes Funèbres
Bernard COLLIN & Fils

Maison
 fondée
 en 1907

Organisation complète des obsèques
 Transport toute distance France et Etranger

Chambre Funéraire
 Chemin de Rodilhan à Manduel

Marbrerie

Caveaux

24h/24
 7i/7

06 11 56 61 50
 06 21 60 22 85

Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
 Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Site internet : pompes-funebres-collin.com

Ménage / Repassage
Garde d'enfants
Aide aux seniors
Jardinage & Bricolage



CRÉDIT
-50%*
D'IMPÔTS

Du bien-être pour toute la famille



DEVIS
GRATUIT



apef services®



04 90 97 16 88

www.apef-services.fr

32 rue Gambetta, 13200 Arles

GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

La marque du terrain à bâtir